TOO011EPFH

VISIO - Construire son plan d'action « égalité professionnelle» pour avancer au sein des collectivités publiques locales

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Aborder l'actualité juridique en matière d'égalité Femmes Hommes, d'apprécier la réalité du terrain et d'examiner outils et méthodes utiles pour agir

Public Visé

Elus, directeurs et directeurs généraux des services, directeurs des ressources humaines, acteurs de la prévention (médecins de prévention, préventeurs, ACMO, ACFI, assistants et conseillers de prévention, psychologues, travailleurs sociaux, responsables des ressources humaines…), managers, responsables juridiques

Pré Requis

Connaître le statut et les règles et obligations en matière d'égalité Femmes Hommes dans la FPT, de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Aborder l'actualité juridique en matière d'égalité Femmes Hommes, d'apprécier la réalité du terrain et d'examiner outils et méthodes utiles pour agir

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Echanges avec les participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Point de situation
- De quoi parle-t-on ?
. Des repères par définitions et historique
. Domaines principaux et interactions

- Obligations responsabilités des collectivités :
. Du Rapport de situation comparée au rapport social unique….
. Lignes directrices de gestion RH
. Référentiels disponibles

• Comment élaborer un accord et/ou plan d'action relatif à l'égalité professionnelle

- Repères méthodologiques et de négociation

- Indicateurs pour le diagnostic (la rémunération, la carrière…)

- Co-construire son plan d'action
. Retour d'expériences des participants notamment,
. Pistes d'actions pour un plan et priorisation
. Exemples de plans d'action

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice spécialiste RH

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Developpement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.:01.53.39.14.14 - Contact mail :adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation :

Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**660.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**620.00**

Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation
Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org